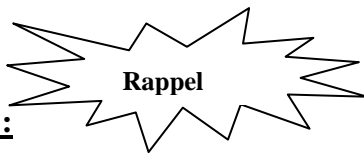




COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N°202 du lundi 10 juillet 2017



Travaux de la traverse d'Aussac :

Une réunion publique d'information se tiendra au Centre Socioculturel, **le mardi 18 juillet à 18h00**. Le projet et l'organisation des travaux seront présentés par les différents acteurs. Au cours de cette réunion vos remarques et demandes seront intégrées pour établir le projet définitif. Il vous sera également demandé de vous exprimer sur le choix et la couleur du mobilier urbain et des lampadaires.

Secrétariat de mairie :

Le secrétariat de mairie sera fermé au public du **31 juillet au 18 août inclus**.

Messe à l'Eglise d'Aussac :

Une messe à l'église d'Aussac aura lieu le samedi 12 août à 18h30.

Terrain de Loisirs de Vadalle :

L'installation des équipements est en cours. Les jeux seront rendus accessibles au plus vite, tout en tenant compte des temps de séchage des assises en béton. Je vous remercie de respecter les interdictions d'utilisation qui seront matérialisées par un ruban rouge et blanc. Actuellement la piste de vélo-cross, les cages de foot, le jeu sur ressort du poney et le premier banc sont accessibles.

Il reste à venir un jeu enfant, une table de ping-pong et des bancs. Une petite clôture avec portillon sera réalisée pour sécuriser l'accès au site.

Les jeux d'enfants (2 à 7 ans) sont utilisés sous la responsabilité d'un adulte.

Je vous informe que l'aire de loisirs est interdite aux chiens pour des raisons d'hygiène.

Entretien sur rue :

Afin de préserver la qualité des eaux, **l'arrêté interministériel du 12 septembre 2006** stipule qu'il est interdit d'utiliser tout produit phytosanitaire (désherbant, fongicide, insecticide). Donc, en clair, **il est interdit de désherber et de traiter avec quelque produit que ce soit** les fossés, bas-côtés des routes, rues et chemins **y compris devant chez soi** ! Compte tenu de cette interdiction, il est nécessaire que chacun désherbe mécaniquement ou manuellement devant chez lui. Je vous en remercie par avance.

TAP (Temps d'Activités Périscolaires) : maintien sur le RPI pour la rentrée 2017-2018 :

Le maintien des TAP pour la rentrée 2017-2018 a été décidé par les représentants des Communes du RPI. Les jours et horaires seront adaptés aux contraintes des intervenants et au bon fonctionnement du service.

Circuit des remparts :

Le circuit des remparts organise le 16 septembre prochain une randonnée historique pour véhicules d'époque dénommée Rallye International de Charente. Cette randonnée se déroule sur route ouverte et empruntera la RD 15 à Vadalle. Les véhicules traverseront notre commune aux environs de 9h30 à vitesse modérée.

Mairie 61 rue de la République 16560 Aussac-Vadalle

Tél : 05.45.20.61.60 Fax : 09.72.31.00.94

Internet : www.aussac-vadalle.fr